

**BULLETIN D'INSCRIPTION A RETOURNER à :**  
**Jean-Marc CHAUVEL - Association Histoire-Loisirs-Culture**  
**2 rue Mérimée**  
**31270 Villeneuve-Tolosane**

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal ..... Ville : ..... Pays .....  
Téléphone / portable ..... Fax .....  
Email .....  
N° C.N.I. ou Passeport ..... Délivré le ..... à/par .....  
N° Registre du Commerce (pour les professionnels) .....

Nombre de tables souhaitées (1,80 m) .....x18 €  
Gardiennage ..... Oui - Non 15 €

Nombre de plateaux repas souhaités (entrée, plat, dessert, boisson).....x15 €  
TOTAL ..... €

TOUT BULLETIN NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT COMPLET A L'ORDRE DE L'ASSOCIATION HISTOIRE - LOISIRS - CULTURE, NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.  
Aucun remboursement n'est prévu en cas d'absence à la manifestation ou en cas d'annulation tardive (après la clôture des inscriptions fixée au 15 avril 2019).

#### Déclaration sur l'honneur

Personne physique

Déclare sur l'honneur : - de ne pas être commerçant (e) - de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce) - de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Personne morale

Déclare sur l'honneur : - Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce. - Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Je m'engage à respecter le règlement de la bourse dont j'ai pris connaissance. Date et signature (précédées de la mention "lu et approuvé")

L'ASSOCIATION  
HISTOIRE LOISIRS CULTURE

présente

# LA 10EME BOURSE AU MATERIEL PHOTO

**DIMANCHE 28 AVRIL 2019**

DE 9H00 à 17h00

## ENTREE GRATUITE

*Espace Marcel Pagnol*  
*83 bd des écoles*  
*31270 Villeneuve-Tolosane*

*Neuf et Occasion*  
*Achat, vente et échange*  
*Animations et portraits*  
*par l'image au pluriel*  
*Photo, ciné et préciné*

Renseignements  
06.66.37.84.88  
bourse.photo@gmail.com  
www.facebook.com/bourse.photo

[www.boursephoto.fr](http://www.boursephoto.fr)



Avec nos remerciements à la commune de Villeneuve-Tolosane pour son précieux soutien logistique  
Réalisation : Coralie CHAUVEL - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique



## ACCÈS À VILLENEUVE-TOLOSANE

Par autoroute A61 depuis Montpellier, sortie Toulouse puis A620 direction Tarbes-Foix.  
A64 direction Tarbes puis sortie 36, D68 Villeneuve-Tolosane puis suivre fléchage  
Par autoroute A62, depuis Bordeaux, sortie Toulouse puis A620 direction Tarbes-Foix.  
A64 direction Tarbes puis sortie 36, D68 Villeneuve-Tolosane puis suivre fléchage  
Par autoroute A64 depuis Pau-St Gaudens, sortie 36, D68 Villeneuve-Tolosane puis suivre fléchage.



**Espace Marcel Pagnol**  
83 Bd des Ecoles  
31270 Villeneuve-Tolosane

**Renseignements**  
**Tél : 06.66.37.84.88**  
**E-mail : [bourse.photo@gmail.com](mailto:bourse.photo@gmail.com)**  
**Site : [www.boursephoto.fr](http://www.boursephoto.fr)**

## RÈGLEMENT DE LA BOURSE

- 1- Sont admis à la vente ou à l'exposition, tous les livres, documents ou matériels se rapportant à la photographie argentique ou numérique et à la vidéo, neuf, d'occasion et de collection.
- 2- Les transactions se feront de gré à gré et n'impliquent en aucun cas l'intervention des organisateurs en cas de litiges.
- 3- La réservation se fait exclusivement par courrier, à l'adresse suivante :  
Jean-Marc CHAUVEL, 2 rue Prosper Mérimée 31270 Villeneuve-Tolosane  
avec paiement inclus à l'ordre de :  
Association Histoire - Loisirs - Culture.
- 4- Les exposants étrangers s'occuperont eux-mêmes des formalités douanières. Ils s'acquitteront du prix de la réservation sur place.
- 5- Une confirmation de réservation sera envoyée par courrier ou mail.
- 6- La date limite d'inscription est le 15 avril 2019. Les exposants qui se présenteraient le matin même de la bourse sans réservation s'exposent à un refus d'accès si la place manque.
- 7- Les tables fournies font 1,83 m par environ 76 cm. Le prix unitaire est fixé à 18 €.
- 8- La bourse est ouverte au public de 9h00 à 17h00. Les exposants pourront utiliser les deux heures avant l'ouverture et les deux heures après la fermeture pour ranger leur matériel.
- 9- Les exposants auront la possibilité de débarrer le samedi 27 avril à partir de 19h30. Une participation de 15 euros leur sera demandée pour frais de gardiennage (agent de sécurité avec chien présent toute la nuit dans la salle).
- 10- L'accès à la salle se fait de plein pied, le parking est sur place.
- 11- Les participants s'engagent à respecter les lieux et à n'occasionner aucun dégât aux installations. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les dégâts, dégradations, vols, chèques volés ou impayés ou autres déboires occasionnés par le public.
- 12- L'organisateur se réserve le droit d'admission, d'exclusion, l'attribution ou le refus d'inscription, sans appel et sans être tenu de motiver sa décision. Le fait d'avoir occupé un stand, pendant plusieurs années consécutives, ne constitue pas un droit acquis pour l'avenir.
- 13- La participation à cette bourse entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement. L'organisation s'engage dans la mesure du possible à faciliter le travail des exposants.
- 14- Une buvette avec petite restauration est prévue, ainsi qu'un plateau repas comprenant viande, dessert, boisson est proposé sur réservation au prix de 15 €.